

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	7 (1931-1932)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Va-t-on motoriser nos mitrailleurs?
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-704494">https://doi.org/10.5169/seals-704494</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de la pompe. Par l'ouverture en cœur de la porte, je lui tendis du chocolat, un petit pain. Il me demanda mon nom; je le lui dis; il devait bien me connaître, car dès lors il n'hésita pas: « Ouvre-moi la porte un instant, mon vieux! Ici, je ne peux plus respirer; j'ai peur de mourir asphyxié! »

Je lui ouvris; il prit le temps de me remercier poliment, puis m'aplatit contre le mur d'un coup de poing et disparut dans la nuit. On ne le retrouva que deux jours plus tard, ivre-mort, dans un café d'Yverdon. Et c'est moi qui dus essayer, à sa place, pendant quarante-huit heures de trouver le sommeil sur le siège de la pompe à incendie, qui était diablement dur!

Vois-tu, mon garçon, entre la charité chrétienne et les devoirs du service, il est bien difficile de ne pas commettre d'impairs!

#### Grâce à la lettre P.

C'est vous dire, lecteurs, que j'étais peu préparé aux joies et servitudes militaires, lorsqu'un beau jour du printemps 1914, je fus me présenter en caserne, sur le vu d'une convocation dont la dernière ligne « et notamment les pieds lavés » m'avait soulevé le cœur d'indignation!

J'avais un ami sous la lettre P: Emile Pinget, qui ramasse maintenant comme à la pelle, avec trois galons à sa casquette, de véritables brouettes de premiers prix sur nos terrains de concours hippiques.

— Moi, me dit-il, j'entre dans l'artillerie; viens avec moi. Laisse les autres se traîner à pied dans la poussière; nous, nous serons à cheval.

— Entendu, lui dis-je.

— Mais pour être à cheval, dis que tu veux devenir officier. Ainsi tu seras nommé conducteur d'artillerie, et non pas canonnier.

L'examinateur — un bon colonel à moustaches, c'était le vieux temps! — me pose mille questions: « Savez-vous soigner les chevaux? En possédez-vous? Connaissez-vous leurs tares, leurs robes, êtes-vous capable d'en distinguer l'âge? ... »

Candide et franc, je répondais non à tout...

Alors, mon ami, reprit le colonel, je ne peux pas vous verser dans l'artillerie... Il n'y a aucune raison...

— Si, mon colonel... je veux rester avec Pinget!

Alors, devant la désarmante simplicité de cette profession de foi, un sourire vint fleurir les lourdes moustaches:

— On va arranger ça; l'essentiel, c'est de trouver une raison pour que vous ne puissiez pas entrer dans l'infanterie...

J'étais tout nu, toujours. Le colonel me regardait en détail; j'étais... j'étais parfait! (Depuis, j'ai pris un peu d'embonpoint.)

Soudain, une idée germa dans son cerveau:

— Inscrivez, dit-il à son secrétaire, inscrivez: « Poulin, Alfred, 1894; platiopodie; inapte pour l'infanterie; conducteur artillerie Batterie 13. »

#### Le coup de rasoir.

J'avais d'assez mignonnes habitudes de propreté; je me rasais chaque jour, et — la douche n'étant qu'hebdomadaire — je ne craignais pas les robustes frictions à l'eau de Cologne.

Une ou deux fois déjà, le colonel de Muralt, qui dirigeait l'école, m'avait regardé de travers en passant à côté de moi.

Un soir, à l'appel principal, le lieutenant Bernard Naef, qui commandait ma section, cria: « Après l'appel, conducteur Poulin à mon ordre. »

Je m'approchais, frémissant d'angoisse; il fut tout tact et toute gentillesse:

— Ecoute, mon cher, je vais te dire très franchement... une chose qui te semblera un peu étrange... (je tremblais des quatre membres) le colonel... (je faillis m'affaisser) le colonel trouve que tu te parfumes... et que ce n'est pas militaire. En outre, il estime que tu as les cheveux trop longs; va te les faire tondre!

En guise de protestation, je me fis raser le crâne, vous entendez bien, raser au rasoir; ce fut un fou-rire dans toute l'école, et moi qui rêvait d'être le plus sérieux des troubades, je fus classé, du coup, parmi les « rigolos ».

Quant à la bouteille d'eau de Cologne, j'en fis cadeau à Marie, la jolie sommelière du café du Camp, qui, par la suite, m'en voulut du bien.

L'alarade du colonel m'avait valu le succès parmi les hommes, et un peu de tendresse auprès d'un humble cœur...

Je vais vous faire une confidence: A l'heure actuelle, pour être chauve, je n'aurais plus besoin de me raser la tête!

A. P.

#### Va-t-on motoriser nos mitrailleurs?

Depuis quelque temps déjà, on étudie, dans les meilleurs intéressés, une réorganisation de nos mitrailleurs attelés, dont le rôle serait beaucoup plus efficace si leur rayon d'action, comme aussi leur mobilité, pouvaient être augmentés. Actuellement, avec la traction hippomobile, l'efficacité de cette arme, par ailleurs si puissante, notamment sur la ligne de feu, n'a pas encore été portée à son maximum. Aussi a-t-on songé à remplacer les chevaux par des véhicules à moteur.

C'est ainsi qu'au cours des manœuvres de la 4<sup>me</sup> division qui viennent de se dérouler, on a vu apparaître, pour la première fois, des motocyclistes militaires dont le side-car portait une mitrailleuse lourde. On a suivi avec beaucoup d'intérêt les interventions de ce nouveau groupe de mitrailleurs, au cours des opérations. Si les essais sont concluants, on peut supposer que cette pratique se généralisera par la suite.

Dans diverses armées étrangères, notamment en France, certains escadrons de cavalerie ont déjà été remplacés par des escadrons de motocyclistes largement pourvus de mitrailleuses. Cette « cavalerie portée » remplacera-t-elle l'autre? Il est encore difficile de le dire, mais il semble bien que la mobilisation est appelée à faire toujours de plus grands progrès dans les armées modernes.

#### Notre défense nationale.

Le Département militaire fédéral a rassemblé un matériel fort intéressant sur les dépenses militaires de la Suisse, en vue de permettre au Conseil fédéral d'établir un rapport détaillé sur cette question à l'intention de la Société des Nations. Le secrétariat de la S. d. N., en vue de la préparation de la conférence internationale du désarmement, qui aura lieu l'année prochaine à Genève, a invité tous les Etats qui y participeront à lui remettre, d'après un schéma déterminé, un relevé de leurs dépenses militaires. C'est dans ce but que le Département militaire a remis au Conseil fédéral des données en question.

Ce rapport, d'après ce que l'on croit savoir, ne sera pas publié quoique la Suisse, cela va sans dire, n'ait rien à redouter de sa publication. Le budget militaire est en effet discuté chez nous au Parlement et devant l'opinion publique, de telle façon que nous n'avons plus rien à cacher. D'autre part, il convient de souligner